

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 17 octobre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 octobre 2013

2013 DEVE 158 Attribution de la dénomination « Coulée verte René Dumont » à la promenade plantée aménagée entre la rue Traversière et la rue Edouard Lartet (12^{ème}).

M^{me} Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} octobre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Coulée verte René Dumont » à la promenade plantée aménagée entre la rue Traversière et la rue Edouard Lartet à Paris 12^{ème} ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 7 octobre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination « Coulée verte René Dumont » est attribuée à la promenade plantée aménagée entre la rue Traversière et la rue Edouard Lartet à Paris 12^{ème}.